

Département du CALVADOS
 Arrondissement de CAEN
 Canton CAEN 1
 Commune de Verson (14790)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCAION 06/09/2022	L'an deux mille vingt deux Le 12 septembre à 20 h 00
DATE D'AFFICHAGE 06/09/2022	Les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de Madame Nathalie DONATIN, Maire.
ENVOI EN PRÉFECTURE 21 SEP. 2022	<u>Etaient présents</u> : Mme Nathalie Donatin, Maire. Mmes Delbecque, Lanfranc de Panthou, Perrier, MM. Deau, Gué, Joubin, Le Bourgeois, Adjoint. Mmes Letourneur, Le Déroff, Roux, Vandercamère-Desmortreux, MM. Bouchard, Deloget, Grelier, Lefèvre, Le Rétif, Péru, Pignorel, Simon, Stoffel, Conseillers.
NOMBRE DE MEMBRES	
EN EXERCICE : 27	<u>Absents excusés</u> :
PRÉSENTS : 21	Mme Héroult donne pouvoir à Mme Lanfranc De Panthou M. Monsimier donne pouvoir à Mme Donatin Mme Quesnel donne pouvoir à M. Gué Mme Grenèche donne pouvoir à M. Simon Mme Brioul donne pouvoir à Mme Perrier
VOTANTS : 26	<u>Secrétaire de séance</u> : Mme Perrier

OBJET : Renouvellement de contrat à durée déterminée au Service Culturel

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3-3-2,

Madame la Maire informe le conseil municipal que le contrat à durée déterminée du poste de Directeur des affaires culturelles est arrivé à son terme et qu'il convient d'autoriser son renouvellement dans les mêmes conditions, à savoir :

- contrat d'une durée de 3 ans,
- rémunération calculée par référence au 4ème échelon du grade des attachés (soit au 1er janvier 2020 l'indice brut 525, indice majoré 450).

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide d'autoriser :

- le recrutement d'un agent contractuel sur le poste de directeur des affaires culturelles,
- Mme la Maire à signer le contrat dans les termes précités.

La Maire,

Nathalie DONATIN



PREFECTURE DU CALVADOS

21 SEP. 2022

COURRIER

Publication le 21 SEP. 2022